

Ensemble, construisons le monde agricole de demain

Rapport annuel
2023



AGRICA, le partenaire du monde agricole

Une mission

Conseiller les branches et les entreprises pour protéger leurs salariés en cas de difficultés et leur assurer un revenu complémentaire essentiel au moment de la retraite.

AGRICA est né de la volonté des partenaires sociaux du monde agricole de disposer d'un groupe de protection sociale dédié à ce secteur. Au quotidien, la proximité et l'innovation sont au cœur de ses activités et des relations avec ses clients et partenaires. Pour mener à bien sa mission, le Groupe s'appuie sur trois grands domaines d'expertise :

- il propose des solutions performantes et adaptées aux enjeux de l'univers agricole en **assurance santé, prévoyance et épargne retraite** sous la marque AGRICA PRÉVOYANCE ;

- il gère la **retraite complémentaire** des salariés agricoles au sein de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco ;
- il met en place des dispositifs d'**action sociale et de prévention** innovants pour accompagner à tout moment les salariés et retraités agricoles.

Dans un environnement en constante évolution, AGRICA poursuit sa transformation afin de simplifier la vie de ses clients, être plus efficace pour leur apporter des solutions d'avenir conjuguées à une gestion dans le temps long.

Forte de son solide ancrage agricole, du dialogue constant avec ses parties prenantes, l'entreprise s'engage durablement auprès de ceux qui feront l'agriculture de demain.



Retraite complémentaire

Au sein de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco, AGRICA gère la retraite complémentaire de tous les salariés du régime agricole.

Prévoyance

Le Groupe assure les salariés agricoles en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès *via* des contrats collectifs souscrits par leur employeur.

Santé

AGRICA propose aux entreprises une gamme de complémentaires santé collectives et des options individuelles aux salariés pour renforcer leur couverture.

Épargne retraite

Le Groupe accompagne les entreprises dans la mise en place de dispositifs de retraite supplémentaire et d'épargne salariale.

Prévention

AGRICA met en œuvre des dispositifs de prévention sur mesure, coconstruits avec les branches et les entreprises, pour les salariés et retraités agricoles.

Action sociale

Le Groupe soutient et accompagne tous ceux qui en ont besoin sous forme de services ou d'aides financières.

valeurs fondatrices

Paritarisme

Les représentants des entreprises et des salariés agricoles composent, à parts égales, les instances de décision des institutions du Groupe.

Engagement durable

AGRICA s'engage sur le long terme auprès de ses clients, les protège en cas de difficultés en leur garantissant la continuité d'un revenu.

Solidarité

Elle s'exprime dans toutes les activités du Groupe: retraite complémentaire par répartition, contrats collectifs de prévoyance, santé et épargne retraite, dispositifs de prévention et d'action sociale...

Responsabilité

Les orientations stratégiques d'AGRICA intègrent des préoccupations environnementales, sociales et sociétales à travers sa politique RSE et d'investisseur responsable.

6 grands secteurs et branches représentés



Production agricole



Industries agroalimentaires



Paysage



Services et activités affinitaires



Coopératives



Structures de loisirs

Plus de
1,5 million
d'assurés
cotisants

Plus de
183 000
entreprises
adhérentes

Plus de
700 000
bénéficiaires
d'une retraite
complémentaire

9,5 Md€
d'actifs gérés

807 M€
de chiffre
d'affaires
en assurances
de personnes

Plus de
11 M€
d'aides
accordées





Bernard Pire /// Vice-président du Groupe AGRICA

Jérôme Volle /// Président du Groupe AGRICA

Une nouvelle dynamique pour dessiner la route à venir

Regards croisés de Jérôme Volle et Bernard Pire, respectivement président et vice-président du Groupe AGRICA, sur les principaux faits marquants de 2023 et les grands enjeux des prochaines années.

Quel bilan dressez-vous de l'année écoulée ?

Jérôme Volle : En 2023, AGRICA a continué à se développer et à accompagner les entreprises et les salariés du monde agricole. C'est un développement progressif, avec un chiffre d'affaires en augmentation, qui donne de bons résultats.

Le Groupe a répondu à de nombreux appels d'offres dont le plus emblématique pour AGRICA PRÉVOYANCE est celui du paysage. AGRICA a par ailleurs remporté divers succès dans le secteur agroalimentaire avec le groupe LDC par exemple.

Je tiens également à souligner l'important travail mené en 2023 pour améliorer la qualité de service avec notamment la mise en place d'indicateurs. La satisfaction client est un enjeu prioritaire pour la gouvernance paritaire de l'ensemble des instances. Elle doit être au rendez-vous.

Autre événement majeur, la prise de fonction de Julien Bami au 1^{er} juillet 2023, en qualité de directeur général, donne un nouveau souffle au Groupe. Il apporte toute son expérience vécue dans d'autres structures. Le projet stratégique lancé en 2023, qui s'appuie sur des groupes de travail associant les organisations patronales et syndicales aux équipes d'AGRICA, devrait arriver à son terme en septembre 2024, lors du conseil d'administration de l'association sommitale.

Bernard Pire : L'arrivée de Julien Bami a en effet dynamisé les services et les conseils d'administration. Est fournie désormais aux conseils d'administration de l'association sommitale, de la SGAPS et du GIE AGRICA GESTION une information complète et détaillée sur l'actualité et le fonctionnement du Groupe, initiative unanimement saluée.

Impulsion

Les administrateurs ont été associés en 2023 aux réflexions menées pour élaborer le nouveau projet stratégique d'AGRICA à moyen terme.

Nous avons ainsi été informés avec précision de l'avancée du plan de redressement d'AGRI PRÉVOYANCE ou des travaux menés sur le portail dédié au PER CCPMA.

Nouveau également, la présidence paritaire se réunit tous les mois avec la direction générale. Des réunions régulières avec l'ensemble des présidences paritaires des institutions de prévoyance, la présidence du Groupe, celle de la SGAPS et la direction générale ont par ailleurs été mises en place. Comme indiqué par Jérôme Volle, les administrateurs ont été associés en 2023 aux réflexions menées pour élaborer le nouveau projet stratégique d'AGRICA à moyen terme. Les groupes de travail par thématique ont travaillé en profondeur sur les différents sujets. C'est une approche très constructive. À titre plus personnel, ayant pris mes fonctions début 2023, j'ai tenu à me présenter durant l'année à différentes équipes d'AGRICA. Ces échanges m'ont éclairé sur le fonctionnement

pour les cadres et les non-cadres. Or, une même entité peut gérer ces deux publics, même si les accords sont différents. Cette fusion vise également à supprimer la fragilité d'AGRI PRÉVOYANCE sur le plan de la solvabilité.

L'appel d'offres du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire pour la couverture des frais de santé de ses agents représente un autre enjeu stratégique et de consolidation pour AGRICA qui, pour répondre, a monté un consortium avec le Crédit Agricole et Groupama. Ce serait l'occasion pour le Groupe d'entrer dans la fonction publique.

AGRICA doit aussi continuer à être partie prenante des évolutions de la protection sociale, à siéger dans les différentes instances, à être actif auprès des ministères.

B. P. : Le rapprochement entre AGRI PRÉVOYANCE et CPCEA va effectivement beaucoup nous occuper durant l'année à venir. Au-delà de

l'aspect financier, une entité regroupée permettrait d'avoir la taille nécessaire pour conquérir de nouveaux marchés.

En 2024, nous aurons encore un important travail à mener sur la qualité de gestion et la satisfaction client. Qu'est-ce qui fait que les entreprises, les salariés nous recommandent ? Le bouche-à-oreille dans l'agriculture est primordial. Des décisions ont été prises mais il faut compléter le

renforcement des équipes et le travail en profondeur notamment auprès de nos prestataires. C'est l'objectif numéro un pour 2024. Nous devons notamment avoir solutionné les problématiques de qualité de service sur le PER CCPMA.

Les comptes de la SGAPS sont à l'équilibre en 2023, à l'issue d'un travail de longue haleine qui a porté ses fruits. L'enjeu pour 2024 est de réaliser des bénéfices, ce qui permettrait d'envisager l'avenir avec sérénité.

La satisfaction client est un enjeu prioritaire pour la gouvernance paritaire de l'ensemble des instances. Elle doit être au rendez-vous.

des services. J'ai, en conseil d'administration, une vision plus réelle du Groupe. Je compte bien poursuivre cette démarche en 2024.

Quels sont pour vous les grands enjeux à venir ?

J. V. : Nous avons travaillé lors de différents séminaires et conseils d'administration sur un protocole de fusion entre AGRI PRÉVOYANCE et CPCEA. La décision définitive sera prise par les instances en 2024. Nous sommes l'une des rares organisations à avoir une institution distincte

En 2023, la proximité en actions

AGRICA sur le terrain

Tout au long de l'année, AGRICA a participé à de nombreux salons professionnels. L'occasion pour la direction et ses équipes de rencontrer l'ensemble des acteurs du monde agricole et de multiplier les moments d'interaction, mais également d'informer et conseiller au mieux les visiteurs.

Le Groupe était notamment présent, du 25 février au 5 mars 2023, au Salon International de l'Agriculture de Paris Porte de Versailles. Avec 615 000 visiteurs en 2023 (contre 502 000 en 2022), la 59^e édition du SIA a tenu toutes ses promesses! Le stand AGRICA, particulièrement apprécié pour son nouvel emplacement stratégique et sa convivialité, a été propice aux échanges privilégiés avec les clients et partenaires.

Soulignons également que plus de 2000 visiteurs ont été sensibilisés à l'antigaspi sur le stand AGRICA grâce à l'animation assurée par Explicicat et son Crumber: démonstration de broyage de pain, dégustation de biscuits écoresponsables, fiches recettes... Une façon de valoriser les engagements du Groupe sur cette thématique.

Autres temps forts, AGRICA a participé au SPACE à Rennes du 12 au 14 septembre 2023 (90 000 visiteurs) et au SOMMET DE L'ÉLEVAGE à Clermont-Ferrand du 3 au 6 octobre 2023 (115 000 visiteurs). Les professionnels de l'élevage ont ainsi pu obtenir informations et conseils sur la protection sociale proposée par AGRICA ou encore participer à des animations ludiques et pédagogiques pour prévenir les pratiques addictives.



Le stand AGRICA lors du SIA 2023, lieu de rencontres et d'échanges entre les acteurs du monde agricole.



Les visiteurs du SPACE ont pu participer aux animations préventives sur les pratiques addictives proposées par AGRICA.



Lors du SOMMET DE L'ÉLEVAGE, clôture de la chaîne du don alimentaire sur le stand AGRICA avec l'association SOLAAL, en présence de Julien Brami, directeur général du Groupe.

Solidarité

Soutenir les victimes d'intempéries du nord de la France

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais ont été très durement touchés à partir de novembre 2023 par des intempéries d'une violence hors-norme. Parmi les sinistrés, de nombreux ressortissants du monde agricole. À l'initiative de sa gouvernance paritaire, le Groupe AGRICA a donc décidé d'activer son dispositif d'urgence AGRICA Solidaire afin d'apporter une aide financière directe aux personnes concernées.



Ainsi, tous les salariés ou retraités ressortissants de l'une des institutions du Groupe, résidant dans l'une des communes reconnues en état de catastrophe naturelle et ayant subi des dommages à la suite des intempéries, pouvaient solliciter cette aide.

Pour mémoire, AGRICA Solidaire a été créé en 2020 pour faire face aux situations difficiles engendrées par la Covid-19 puis par la tempête Alex dans le Sud-Est. La procédure rapide et simplifiée a permis à près de 1 300 personnes de bénéficier de cette aide. C'est le même dispositif qu'AGRICA a, en 2023, mis à la disposition des 50 000 personnes, salariés et retraités ressortissants du Groupe, susceptibles d'avoir été touchés par les intempéries.

Novembre



Nouveaux REGARDS

Coup de projecteur sur le monde agricole

Première édition de Nouveaux Regards, le concours photo du Groupe AGRICA !

Son ambition ? Valoriser le monde agricole, ses métiers et ses acteurs à travers la vision créative et originale de jeunes photographes. L'appel à candidatures a été diffusé en décembre 2023 par le biais d'écoles d'art et de photographie françaises.

« Lancer un concours photo auprès d'étudiants en photographie, c'est l'occasion d'aller chercher un regard un peu différent, moins pris dans une actualité et de partager une vision de l'agriculture française dans toute sa diversité et sa complexité », précise Julien Brami, directeur général du Groupe, à l'initiative de ce projet. Le jury était composé de représentants d'AGRICA et de professionnels du monde de la photographie.



12^e édition de Pays'Apprentis

Pour l'aide à la mobilité des apprentis du paysage

Le Groupe a lancé, en octobre 2023, la 12^e édition de Pays'Apprentis, le dispositif d'aide à la mobilité des apprentis créé à l'initiative de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep) et des Organisations Syndicales de Salariés du Paysage.

L'aide versée par AGRI PRÉVOYANCE, institution de prévoyance gestionnaire du dispositif, est comprise entre 200 et 600 euros selon la distance entre le centre de formation et le lieu d'apprentissage. Elle contribue à la prise en charge de tout ou partie des frais de déplacement, d'hébergement ou d'équipement en matériel informatique.

Octobre

Décembre





Une équipe de direction mobilisée

Rangs de gauche à droite

1^{er}

Philippe Merville • directeur des systèmes d'information

Anne-Sophie Raimbault • directrice financière

Catherine Dreyfus-Mazières • directrice des ressources humaines

Antoine Leroy • directeur général délégué

Julien Brami • directeur général

Éric Gérard • directeur général délégué

Magali Henriot • directrice des affaires générales

Ludovic Magnin • directeur de la stratégie et de la RSE

2^e

Antonio Rodriguez • directeur délégué architecture et données

Delphine Riva • directrice déléguée services aux clients

Estelle Le Moing • directrice déléguée communication

Christophe Pilaudeau • directeur délégué du pilotage et de la transformation

Isabel Duro • directrice déléguée études et projets

Bertrand Mériaud • directeur adjoint assurances de personnes

Alexandra Longuet-Lassalle • directrice déléguée supports et action sociale

Saber Trabelsi • directeur délégué actuariat technique et prospectif

Alain Cariou • directeur délégué branches et comptes clés

David Guillaume • directeur délégué management des risques

3^e

Xavier Thomas • directeur délégué immobilier

Arnaud Chatellier • directeur délégué comptabilité certification

Pierre-Marie Chastanet • directeur délégué contrôle de gestion et achats

Frédéric Le Gall • directeur délégué réseau commercial

Laurent Moreau • directeur délégué marketing, innovation, partenariats

Laurent Pinturier • directeur délégué audit interne

Collectif

AGRICA est un groupe passionnant

Je le mesure chaque jour depuis que j'en ai pris la direction générale le 1^{er} juillet 2023. Je tiens à remercier la présidence, la vice-présidence du Groupe, l'ensemble des administrateurs pour leur confiance ainsi que Frédéric Hérault pour le passage de relais sans faille entre le mois de mars et le mois de juillet 2023.

Oui, AGRICA est un groupe passionnant et nous avons tant de choses à faire pour répondre à notre nom et à notre ADN, apporter de la valeur à l'univers agricole, apporter des services efficaces à nos clients et à nos assurés.

Ma priorité, dès juillet 2023, a été de mettre la qualité de gestion au cœur de nos préoccupations et notre stratégie de transformation. Nous avons pour cela poursuivi les efforts de renforcement des équipes, développé un nouveau reporting pour un meilleur pilotage et mis en place un projet d'amélioration de nos outils et de nos processus. Cela sera un effort de long terme mais c'est un investissement absolument indispensable que nous devons à nos partenaires, à nos clients, à nos bénéficiaires.

Dans ce cadre, j'ai souhaité qu'Éric Gérard devienne directeur général délégué en charge de l'assurance de personnes, en miroir d'Antoine Leroy, directeur général délégué en charge de la finance, du risque et de la retraite complémentaire. Cela favorise ainsi une représentation au plus haut niveau de l'entreprise de l'ensemble de nos enjeux et de nos parties prenantes et doit donc nous permettre une prise de décision plus équilibrée entre les enjeux financiers et régaliens, d'une part, et les enjeux client, qualité de gestion et développement commercial, d'autre part.

Nous avons aussi lancé, avec les conseils d'administration du Groupe, des travaux stratégiques. Les sept groupes de réflexion, dont cinq ont associé administrateurs et opérationnels, se sont tenus entre novembre 2023 et janvier 2024, pour au total une quinzaine de séances d'une demi-journée. Ces travaux ont porté sur l'ensemble de nos enjeux : développement et distribution, gamme produit, simplification des process, attractivité du Groupe, gouvernance, reporting financier, rentabilité...



Éric Gérard
Directeur général délégué

Julien Brami
Directeur général

Antoine Leroy
Directeur général délégué

Ces réflexions donneront lieu à l'établissement d'un plan stratégique à l'automne 2024. Ce plan stratégique nous permettra de fixer un cap clair, partagé, pour s'assurer qu'AGRICA réponde aux enjeux de protection sociale complémentaire, en assurance comme en retraite complémentaire, de l'univers agricole et agroalimentaire, de manière simple, efficace et dans une vision de long terme.

Je souhaite bien sûr que la retraite complémentaire, activité que nous menons au sein de l'IRC Alliance professionnelle, continue à être au cœur de notre stratégie. C'est une dimension cruciale pour nos ressortissants ; les enjeux sont nombreux et nous souhaitons jouer pleinement notre rôle au sein de l'IRC en assurant qualité de service, efficacité et proximité pour nos ressortissants agricoles.

et de CPCEA. Ce projet sera présenté aux assemblées générales de 2024 et porte une très belle ambition de développement commercial et industriel au service des branches agricoles. Cette fusion donnerait à cette nouvelle entité une position de leader sur ses marchés historiques et ouvrirait des opportunités d'extension à de nouveaux marchés. Ce sujet, au départ financier, est devenu, avec l'avancée des travaux, un projet de développement commercial ambitieux.

AGRICA poursuit donc sa trajectoire de transformation volontariste et ambitieuse!

Julien Brami, directeur général

AGRICA poursuit sa trajectoire de transformation volontariste et ambitieuse.

Enfin, à la demande des conseils d'administration, nous avons engagé les travaux préparatoires au rapprochement d'AGRI PRÉVOYANCE

Une gouvernance paritaire ancrée dans le monde agricole



Benoît Lucas /// Vice-président de la SGAPS

Stéphanie Knez /// Présidente de la SGAPS

Les représentants des entreprises et des salariés agricoles composent, à parts égales, les instances de décision du Groupe. Ce mode de gouvernance paritaire différencie AGRICA des autres assureurs et garantit la solidité de son ancrage agricole.

Côté organisation, le Groupe comprend (voir le schéma page 9) :

- une association sommitale GROUPE AGRICA qui définit les orientations politiques et stratégiques ;
- une Société de Groupe Assurantiel de Protection Sociale (SGAPS) qui en assure la mise en œuvre et le pilotage en matière d'assurances de personnes ;
- un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) de moyens AGRICA GESTION ;
- une institution de retraite complémentaire ;
- trois institutions de prévoyance ;
- deux Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire (FRPS) ;
- une société de gestion de portefeuille.

Créée en 2018 par les trois institutions de prévoyance du Groupe, la SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE est la structure faîtière de l'activité assurances de personnes. Sa vocation : nouer des liens de solidarité financière solides et durables entre ces trois institutions, veiller à ce qu'elles soient en mesure de garantir leur pérennité et d'assurer leurs obligations réglementaires et prudentielles. Cette structure paritaire est constituée de 15 administrateurs issus du collège des employeurs et de 15 administrateurs représentant les salariés.

Le conseil d'administration de l'association sommitale GROUPE AGRICA

COLLÈGE DES SALARIÉS

CFE-CGC : Alain Dyja,
Bernard Pire, François Serpaud,
Jacques Wayolle

CFTC : Jean-Claude Brondino,
Emmanuel Cuvillier

FGA-CFDT : Emmanuel Delétoile,
Myriam Gernez Cardon,
Stéphanie Knez, Pascal Macé

FNAF-CGT : Daniel Guillemot,
Gaëtan Mazin

FO : Liliane Bourel,
Guillaume Tramcourt

UNSA2A : *Fabrice Gressent,*
auditeur

COLLÈGE DES EMPLOYEURS

FNCA : Arnaud Bodolec,
Jean-Hugues Lombry,
Benoît Lucas, Christophe Noël

FNEMSA : Anne Gautier,
Ludovic Martin, auditeur

FNSEA : Anne Chambaret,
Philippe Faucon, Joseph Lechner,
Morgan Oyaux, Jérôme Volle

La Coopération Agricole :
Gilbert Kéromnès, Corinne
Lelong, Irène Moog

UDSG : Pascal Viné,
Nicolas Assémat, auditeur

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 5 AVRIL 2024

Organisation



 INSTITUTION MEMBRE DE L'ASSOCIATION SOMMITALE GROUPE AGRICA

Le client, au cœur du développement



Avec 807 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, soit 13 % de plus qu'en 2022, AGRICA poursuit sa trajectoire de développement. Premier levier de cette performance: la retraite supplémentaire, en particulier des non-cadres. «*Fin 2023, plus de 70 000 entreprises adhérentes, plus de 230 000 salariés de la production agricole, des CUMA, du paysage, des EDT bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire (plan d'épargne retraite - PER). Ces dispositifs ont une fois encore très fortement contribué à l'augmentation de notre chiffre d'affaires*», indique Éric Gérard, directeur général délégué.

Les travaux de redressement des contrats, initiés en 2022 dans un contexte de chocs techniques (hausse des arrêts de travail, transfert de charges vers les régimes complémentaires en santé...), ont aussi porté leurs fruits en 2023. «*Il a fallu négocier avec nos partenaires pour rééquilibrer les contrats et garantir ainsi la pérennité de nos institutions.*

Fin 2023, nous avons réalisé 92% du plan de redressement d'AGRI PRÉVOYANCE, dont l'échéance est fixée à décembre 2025. Une opération complexe menée avec succès au bénéfice d'une large implication et d'une véritable prise de responsabilité des partenaires sociaux», souligne Éric Gérard.

Les bons résultats 2023 sont également liés au développement des affaires nouvelles: accompagnement des entreprises clientes par le réseau de proximité, conseil auprès des créateurs d'entreprise, animation du réseau des courtiers partenaires... Ce travail avec les courtiers a permis de remporter des succès majeurs, notamment dans le secteur agroalimentaire. «*Le contrat conclu avec le groupe LDC, l'un des leaders européens de la volaille, pour couvrir ses 16 000 salariés français, a été négocié en 2023. Nous avons également signé avec des marques emblématiques comme Wolfberger, Oliviers&Co ou les jus de fruits*

Innocent, filiale de Coca Cola», poursuit le directeur général délégué.

2023 est par ailleurs l'année d'avancées significatives en termes de gestion sur le portail dédié au PER CCPMA, géré par Amundi: déclarations DSN traitées trimestriellement, affectation plus rapide des droits des salariés, automatisation de la liquidation des droits, production des relevés de situation de l'année N-1, information et simulations personnalisées... Cet outil structurant pour le Groupe est entré dans une phase opérationnelle. Grands enjeux pour 2024: continuer à améliorer la qualité de service et optimiser le parcours client.

Dynamique



Assurer un développement porteur de valeur pour le Groupe

Aujourd'hui, faire du développement pour faire du développement n'a plus de sens dans notre univers d'assurance très réglementé. Nous devons nous assurer que celui-ci est porteur de valeur pour le Groupe. Cette valeur se traduit dans les résultats financiers et dans la mesure de la solvabilité de nos institutions. En 2023, avec 807 millions d'euros de chiffre d'affaires, nous avons franchi un nouveau palier. Cette bonne performance a directement contribué à consolider notre situation financière. Nous avons un ensemble porté par la SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE plutôt solide qui poursuit sa dynamique de développement.

Éric Gérard /// Directeur général délégué



La qualité de service, véritable priorité pour AGRICA.



Dans un environnement qui a vu les acteurs de la protection sociale complémentaire déstabilisés par les chocs de sinistralité, AGRICA réaffirme la singularité de son modèle par une dynamique de croissance de nature à conforter son ancrage affinitaire.



AGRICA investit très largement pour assurer une qualité de gestion répondant aux attentes de ses clients.

Homologation des DSN, réduction des délais de mise en gestion des contrats, baisse des délais de paiement des prestations... En 2023, AGRICA a augmenté de manière très significative les moyens alloués à la gestion, répondant ainsi à la volonté de ses administrateurs et de ses clients. Environ 130 gestionnaires externes ont renforcé les équipes pour améliorer la qualité de service, enjeu fondamental pour le Groupe. Les indicateurs de pilotage de ces opérations de gestion, mis en place en 2023, sont partagés une fois par mois au sein du Comex et suivis de près par la direction générale.

Mutualisation



D'importants travaux ont été menés en 2023 pour étendre les mutualisations au sein de l'Alliance professionnelle.

Les six groupes partenaires, qui utilisent désormais les outils de gestion fédéraux Agirc-Arrco, se sont réunis régulièrement et ont échangé sur leur mode d'organisation, leurs process, les volumes traités.

Objectif: préparer les mutualisations sur la mise à jour des carrières, la réversion, la liquidation qui seront opérationnelles courant 2024.

Ces groupes de travail ont abouti à la mise en commun de la plus grande partie des portefeuilles.

Cette dynamique devrait contribuer à terme à optimiser les indicateurs de l'Alliance professionnelle et à réaliser des économies en gestion.

Toujours mieux accompagner les entreprises et les ressortissants



Le réseau Alliance professionnelle, composé de deux centres de relation client et d'agences implantées partout en France, propose un large panel de rendez-vous aux ressortissants: des entretiens information retraite par téléphone; des rendez-vous liquidation en présentiel pour être accompagné dans la finalisation de son dossier; des rendez-vous réversion avec un expert retraite. Au total, 35300 entretiens ont été réalisés en 2023 (une hausse de 30% est escomptée pour 2024).

Les CRC de l'Alliance professionnelle ont par ailleurs participé en 2023 aux deux campagnes nationales des Rendez-vous de la retraite organisées par l'Agirc-Arrco et l'Assurance Retraite. Une première pour le CRC d'Angers! Dans un contexte de réforme des retraites suscitant beaucoup d'inquiétude, les conseillers se sont attachés à informer et rassurer leurs interlocuteurs.

Isabelle Lorthioir /// Directrice déléguée retraite

En 2023, AGRICA a continué à jouer un rôle moteur au sein de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco, institution de retraite complémentaire regroupant six groupes de protection sociale professionnels*.

Les deux centres de relation client (CRC) de l'Alliance professionnelle – celui d'Angers géré par AGRICA et celui de Mérignac géré par PRO BTP –, assurent l'intégralité de la relation client pour les actifs, les futurs retraités et, depuis janvier 2023, pour les allocataires des six groupes partenaires.

Pour mener à bien ses missions, le CRC d'Angers a renforcé ses effectifs avec une quinzaine d'embauches en 2023. Il compte désormais 50 conseillers.

L'année a aussi été marquée par la montée en compétences des équipes retraite complémentaire d'AGRICA sur les outils de gestion fédéraux Agirc-Arrco (Alice, Gesica, CRM). Elles se sont une nouvelle fois adaptées aux ajustements de ces derniers et ont rattrapé les retards liés à leur mise en place.

La réforme des retraites a également fortement mobilisé les collaborateurs qui ont dû se former aux nouvelles réglementations et aux évolutions des outils intégrant les dernières mesures. L'enjeu, dans cet environnement en profonde mutation, était d'accompagner au mieux les entreprises et les assurés. Pari réussi. Les experts d'AGRICA Conseil Retraite ont réalisé tout au long de l'année des bilans



Face à l'accélération des transformations, les équipes retraite complémentaire d'AGRICA sont toujours au rendez-vous. Elles se sont adaptées avec rapidité à tous les changements. Leur force? Une très bonne connaissance de leurs clients et un engagement pour ces populations, profondément ancré dans l'ADN du Groupe.

Alexandra Longuet-Lassalle ///
Directrice déléguée supports et action sociale

personnalisés pour conseiller et informer les assurés; ils ont par ailleurs animé 125 réunions au sein des entreprises.

Les équipes ont su relever le défi de cette année très dense. Leur investissement a répondu aux attentes de performance et de productivité de la fédération Agirc-Arrco. Cela se traduit notamment pour les ressortissants par un délai de moins d'un mois entre la fin de leur emploi et le premier paiement de leur retraite.

* AGRICA, Audiens, B2V, IRP Auto, Lourmel et PRO BTP.



AGRICA a continué à jouer un rôle moteur pour réussir la transformation de l'Alliance professionnelle Retraite, répondant ainsi aux attentes de la fédération Agirc-Arrco. Le Groupe a participé activement aux mutualisations tout en conservant sa relation privilégiée avec ses ressortissants.

Antoine Leroy /// Directeur général délégué

Des solutions innovantes au plus près des besoins

AGRICA propose une large gamme de services dans les domaines de l'action sociale et de la prévention, destinés à soutenir et accompagner les acteurs du monde agricole. Le financement de ces solutions provient à la fois des fonds sociaux prévoyance et des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Les dispositifs sont mis en œuvre au sein d'AGRICA par le Laboratoire d'Innovation Sociale AGRICA, d'une part, et par le département d'action sociale Agirc-Arrco, d'autre part.

Le cercle vertueux de la prévention santé

À l'affût des problématiques émergentes, le service prévention d'AGRICA s'est inscrit en 2023 dans une nouvelle logique pour concevoir et proposer ses solutions. Les équipes, s'appuyant sur le calendrier national de prévention santé, ont cherché à croiser différentes actions et thématiques en lien avec les dispositifs de santé publique et de QVCT*, tout en restant dans la stratégie assurantielle d'AGRICA PRÉVOYANCE.

« Salarié, entreprise, assureur... La prévention santé crée un véritable cercle vertueux: le salarié préserve son capital santé; l'entreprise évite l'absentéisme d'un salarié compétent et expérimenté; AGRICA en tant qu'assureur veille à l'équilibre de la branche santé et prévoyance de chacune de ses institutions de prévoyance par une intervention préventive avant qu'elle soit réparatrice », explique Marie-Paule Febvre, responsable Laboratoire d'Innovation Sociale AGRICA (LISA).

Par ailleurs, face à la recrudescence des cancers, même chez les plus jeunes, AGRICA a

lancé en 2023 différentes initiatives. Un partenariat avec l'association « On cogite » a par exemple été mis en place. Objectif: aider le retour à l'emploi dans de bonnes conditions de personnes ayant été soignées par chimiothérapie ou hormonothérapie et pouvant ressentir des troubles de concentration, de compréhension, une grosse fatigue intellectuelle à la suite de ces traitements.

Autre fait marquant côté prévention, les sessions « Relaxation, sophrologie » destinées aux salariés de 50 ans et plus, cotisant à l'une des trois institutions de prévoyance du Groupe, ont été particulièrement plébiscitées en 2023. Ces séjours de prévention de la charge mentale en dernière partie de carrière, autour du stress et du sommeil, répondent aux attentes d'actifs qui connaissent parfois, à cet âge-là, une période difficile à traverser, tant d'un point de vue professionnel que personnel.

* Qualité de Vie et des Conditions de Travail.



Nous souhaitons faire émerger, dans les branches et les entreprises, une véritable culture de la prévention.

Pour plus de visibilité, nous inscrivons nos dispositifs dans le calendrier national de prévention santé. Cela nous donne une ligne directrice pour proposer des actions aux entreprises mais celles-ci peuvent bien entendu nous solliciter à tout moment et sur toutes les thématiques de QVCT.

Plus qu'un catalogue de dispositifs, l'objectif est d'avoir une vision transverse de nos actions, de croiser les bénéfices des différents acteurs: salarié, entreprise, assureur... et surtout de coconstruire le plan de prévention avec les branches et entreprises. C'est une approche gagnant-gagnant!

Marie-Paule Febvre /// Responsable Laboratoire d'Innovation Sociale AGRICA (LISA)



En 2023, l'équipe de l'action sociale Agirc-Arrco d'AGRICA a fait évoluer ses modalités d'attribution des aides individuelles, dans un souci d'équité, d'objectivité et d'efficacité.

Elles sont désormais attribuées selon un dispositif unifié, basé principalement sur le montant des ressources et la composition du foyer du bénéficiaire. Ce procédé permet de prendre en charge rapidement et efficacement les ressortissants AGRICA les plus fragiles grâce à un système qui favorise les personnes dont les revenus sont les plus faibles. Cela doit permettre de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires en facilitant l'accès aux aides et en améliorant la qualité de service.



Plus de 21 000 personnes ont bénéficié en direct d'un soutien de l'action sociale Agirc-Arrco d'AGRICA en 2023, pour un montant de plus de 5,5 millions d'euros.

En 2023, notre objectif était de créer une offre répondant aux besoins de nos ressortissants, tout en renforçant notre efficacité par l'optimisation des coûts de gestion et des processus opérationnels.

Différentes initiatives ont été lancées pour simplifier les procédures liées au traitement et à la gestion des demandes d'intervention sociale.

Nous devons faire en sorte que chaque ressortissant puisse, tout au long de son parcours de vie, connaître les dispositifs proposés par l'action sociale et bénéficier du meilleur service personnalisé au regard de ses attentes.

Jessica Amoordon /// Responsable action sociale retraite Agirc-Arrco

Une nouvelle feuille de route pour l'action sociale Agirc-Arrco d'AGRICA

Pour l'action sociale Agirc-Arrco d'AGRICA, 2023 a été l'année de l'entrée en vigueur des deux nouvelles orientations prioritaires Agirc-Arrco 2023-2026 : agir pour vivre sereinement la retraite et accompagner l'avancée en âge ; accompagner les personnes en situation de fragilité et les aidants.

Dans ce contexte, AGRICA a fait évoluer sa politique d'action sociale afin de tenir compte à la fois des nouveaux engagements et du bilan de la feuille de route précédente. Une revue des partenariats, des prestataires et des prescripteurs existants a ainsi été menée pour élaborer la feuille de route 2023-2026 avec la volonté de recentrer l'investissement sur les acteurs porteurs de solutions répondant aux besoins des ressortissants d'AGRICA.

Souhaitant renforcer son offre par des solutions innovantes, l'action sociale Agirc-Arrco a également expérimenté en 2023 de nouveaux dispositifs. *La Journalette*, par exemple, est un journal familial personnalisé, livré à domicile, qui permet aux seniors isolés et

éloignés de leur famille de garder le lien avec leurs proches. Autre initiative, AGRICA, en partenariat avec l'association Facilit'âge, a mis en place des bilans de prévention à domicile dans des territoires ruraux pour ses ressortissants fragilisés de 70 ans et plus. Réalisés par une équipe mobile de professionnels de santé, ils permettent, entre autres, d'identifier les actions concrètes à mettre en place ainsi que les services de proximité pour préserver l'autonomie des bénéficiaires.

L'année 2023 a aussi été marquée par le déploiement, réalisé avec succès, de l'outil de relation client Agirc-Arrco. La centralisation de l'information sur cet outil assure ainsi aux conseillers retraite et action sociale de bénéficier d'une connaissance optimale du client.

Donner un nouvel élan aux engagements RSE



Ludovic Magnin /// Directeur de la stratégie et de la RSE

Notre démarche RSE doit être au service du monde agricole, en résonance avec les enjeux de nos parties prenantes.

AGRICA a relancé en 2023 sa démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Pourquoi ce nouvel élan ?

Le Groupe est engagé depuis 2006 dans une démarche RSE. Celle-ci fait partie de notre ADN. L'esprit de solidarité est au cœur de notre modèle, de notre gouvernance paritaire.

Le métier d'AGRICA est d'accompagner et protéger le monde agricole. Action sociale, prévention, prévoyance, retraite... Nous œuvrons au quotidien pour le mieux-vivre, la valorisation de ses acteurs, jouant ainsi un rôle social et sociétal évident.

Notre impact environnemental est quant à lui surtout lié à notre métier d'investisseur et à l'orientation de nos investissements. Là encore nous avons été précurseurs avec une politique d'investissement responsable mise en place dès 2008.

Le Groupe a enclenché en 2023 une nouvelle dynamique RSE pour répondre aux évolutions des enjeux et des réglementations en la matière. Une direction de la stratégie et de la RSE a été mise en place. Cette création traduit la volonté de positionner la vision RSE au plus haut niveau de l'entreprise.

Quels sont les grands principes de cette approche ?

Trois piliers soutiennent notre démarche. Premièrement, notre RSE doit être au service du monde agricole, en résonance avec les enjeux de nos parties prenantes. C'est fondamental.

Ensuite, nous souhaitons une RSE d'action, de terrain, matérialisée par des projets et des engagements lisibles et concrets. Notre engagement historique en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire en est un parfait exemple.

Enfin, c'est une démarche à appréhender avec humilité, simplicité et réalisme.

Quels ont été les travaux menés en 2023 ?

Pour porter cette nouvelle dynamique, nous avons constitué en 2023 une communauté RSE qui a travaillé à définir nos ambitions, nos objectifs et nos grandes orientations RSE pour les années à venir. Ces préoccupations environnementales, sociales et sociétales seront bien entendu au cœur des nouvelles orientations stratégiques du Groupe.



La politique
d'investissement
responsable
d'AGRICA
constitue un volet
important de sa
démarche RSE.

9,5 Md€

d'encours en 2023, intégrant des critères ESG et Climat, dans un process d'amélioration continue.

120 000 €

reversés fin 2023 à Siel Bleu et Climatec par AGRICA et AGRICA ÉPARGNE.



Action

Le Groupe a adopté dès 2008 une politique d'investissement responsable qui s'intègre dans sa démarche RSE. Tous les encours gérés en direct ou par ses partenaires tiennent compte de la charte d'investissement responsable d'AGRICA qui formalise ses engagements.

Face au risque systémique lié au changement climatique, le Groupe, investisseur de long terme, entend contribuer à la transition vers une économie bas-carbone et au respect de l'Accord de Paris. Il s'inscrit pour cela dans les objectifs français, européens et internationaux pour le climat qui visent à réduire les émissions carbone des investissements de 55% d'ici à 2030 et à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

En 2023, AGRICA a renforcé son approche climat notamment en termes d'exclusion du charbon thermique et des énergies fossiles non conventionnelles (gaz de schiste, sable bitumineux et présence dans la zone fragile de l'Arctique). Un travail a aussi été mené sur des engagements de réduction des empreintes

carbone dans le cadre d'un plan de transition et d'alignement avec l'Accord de Paris à 2025, 2030 et 2050. Il sera publié en 2024.

Par ailleurs, 100% des FCPE gérés par AGRICA ÉPARGNE sont aujourd'hui « fonds de partage », au même titre que le fonds AGRICA ÉPARGNE Euro Responsable destiné aux investisseurs institutionnels. Ces placements permettent de soutenir deux organisations de terrain, Siel Bleu et Climatec, dédiées à l'accompagnement des malades et des personnes fragilisées. Une partie des frais de gestion est reversée chaque année aux deux structures: 120 000 euros en 2023 contre 68 000 euros en 2022. Les investisseurs et épargnants s'inscrivent ainsi dans une dynamique sociétale et responsable.

Soucieuse de minimiser ses impacts sur l'environnement, l'activité de gestion et d'investissement immobilier du Groupe vise les certifications et labels les plus vertueux. En 2023, AGRICA a obtenu une certification Haute Qualité Environnementale (HQE), niveau « Très

performant », pour une opération de rénovation dans un immeuble de bureaux à Paris. Le Groupe a par ailleurs poursuivi son engagement dans le Booster du réemploi, initiative permettant d'accélérer le réemploi de matériaux dans le secteur du bâtiment.

S'agissant des investissements immobiliers, AGRICA s'est positionné sur une résidence étudiante à Asnières-sur-Seine, construite dans un écoquartier, avec l'objectif d'obtenir plusieurs labels et certificats environnementaux en 2024. Le Groupe a aussi investi dans le projet de Village olympique et paralympique construit en Seine-Saint-Denis. Après les JO de Paris 2024, ce Village écoconçu sera adapté pour laisser place à un quartier de ville durable avec logements, commerces, équipements et espaces verts.

Initiative

Soutenir la lutte contre le gaspillage alimentaire

En France, près de 20 % de la nourriture produite chaque année finit à la poubelle, ce qui représente 150 kg par personne et par an*.

Dans un contexte inflationniste et de changement climatique, il est plus que jamais nécessaire de réduire ce gâchis. Tous les acteurs de la chaîne alimentaire sont concernés. «*La lutte contre le gaspillage alimentaire représente un défi colossal et une chance pour le secteur agricole dont les filières ont de forts enjeux de transformation et de valorisation*», souligne Julien Brami, directeur général d'AGRICA.

Engagé dans la lutte antigaspi depuis 2014, AGRICA récompense et valorise tous les ans des initiatives inspirantes via ses Trophées «*Gaspillage alimentaire, le temps des solutions*», favorisant ainsi la mise en relation avec les porteurs de projet.

La 9^e édition des Trophées AGRICA s'est achevée, le 25 octobre 2023, par la cérémonie de remise des prix organisée à Levallois-Perret en présence de la présidence paritaire et de la direction générale du Groupe ainsi que de la présidence du jury.

Composé d'administrateurs et administratrices du Groupe, le jury a attribué un prix dans les quatre catégories suivantes: innovation, prévention-éducation, solidarité et valorisation. Comme chaque année, le Prix des salariés a quant à lui été désigné à l'issue d'un vote en ligne auprès des collaborateurs et collaboratrices d'AGRICA.

Chacun des lauréats a bénéficié d'une dotation financière et d'une vidéo sur mesure dédiée à son initiative pour favoriser le développement et la promotion de son projet.

* Source : ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



Toutes les initiatives sont consultables sur groupagric.com

Les Trophées AGRICA Palmarès 2023

Kikleo

Paris

PRIX INNOVATION

Kikleo réduit le gaspillage alimentaire dans la restauration en proposant une analyse fine et détaillée des pertes lors des retours plateaux. L'entreprise a en effet développé un système de caméra 3D couplé à une technologie d'intelligence artificielle qui repère chacun des aliments et en estime les quantités gaspillées. L'ensemble des données ainsi récoltées est accessible directement via une plateforme client.

Le Refettorio

Paris

PRIX SOLIDARITÉ

Le Refettorio Paris est un restaurant solidaire situé dans la crypte de l'église de la Madeleine, au cœur de Paris, qui accueille chaque soir en moyenne 75 personnes en situation de précarité ou d'exclusion sociale. Des chefs, souvent étoilés, utilisent des ingrédients provenant de surplus alimentaires pour préparer des repas complets (entrée, plat, dessert) et reçoivent leurs invités dans un espace chaleureux mêlant gastronomie, art et design.



Contribuer à faire évoluer les comportements pour un avenir antigaspi.

Le rapport annuel est une publication de la Direction des Affaires Générales – Département Communication du Groupe AGRICA.

Conception / réalisation
Département Communication

Création
La Mécanique du Sens

Crédits photo
Couverture: Getty images

Pages intérieures: Freepick/Getty images / Shutterstock / DR

Photos des portraits, de l'équipe de direction et des lauréats des Trophées AGRICA: Valérie Couteron

Ce document est imprimé sur un papier dont la pâte est issue de forêts gérées de manière responsable.



Inspiration

Sookies

Le Mans

PRIX PRÉVENTION-ÉDUCATION

Sookies transforme du pain en palets sarthois. L'entreprise commercialise ses produits auprès des restaurants scolaires, dans sa boutique du Mans et en grandes surfaces. La production est assurée par des salariés éloignés de l'emploi *via* des chantiers d'insertion. L'équipe s'adresse aussi aux salariés des entreprises et collectivités avec une box gourmande et engagée à vocation pédagogique.

Atypique

Lyon

PRIX VALORISATION

Atypique est un grossiste en fruits et légumes déclassés. Il combat le gaspillage alimentaire en offrant des produits de qualité aux professionnels à des prix équitables et attractifs, en garantissant une rémunération juste aux producteurs. Tous les fruits et légumes proposés sont exclusivement d'origine française. Ils respectent les saisons et sont labellisés à 80% bio ou HVE (haute valeur environnementale).

La Cantine Savoyarde Solidarité

Chambéry

PRIX DES SALARIÉS AGRICA

La Cantine Savoyarde Solidarité est un restaurant humanitaire, installé à Chambéry depuis 40 ans, qui collecte des denrées proches de la date de péremption. Celles-ci sont cuisinées et servies tous les jours de l'année, matin, midi et soir, à des personnes en grande précarité. L'association délivre environ 400 repas par jour, soit 140 000 par an.

L'événement en chiffres

9

éditions

420

candidatures reçues

152

nommés

47

lauréats

130 000

euros de dotation





Contacter le Groupe AGRICA
Nos conseillers sont à votre écoute



POUR S'INFORMER EN CONTINU
www.groupagric.com

